



Le budget-2021 de l'Agence municipale de l'eau et de l'énergie, AMEE, a été validé à moins de soixante millions (57 629 500 Fcfa). Ce vote a eu lieu au cours des travaux de la neuvième (9^e) session, du conseil d'administration de l'Agence.

« Les travaux de ce conseil s'inscrivent [dans le] fonctionnement normal de cette institution, dont l'un des leitmotiv (...) est d'évaluer la gouvernance de l'Agence (...), appréciant ainsi l'action publique locale (...), sous l'angle des réponses concrètes apportées aux besoins de nos populations, en matière d'accès à l'eau potable, à l'assainissement de base et à l'énergie dans les zones non concédées par l'Etat, aux fermiers officiels... »

Ainsi pourrait-on à la va-vite synthétiser le propos par lequel Jacques Kemleu Tchabgou, maire de Dschang, a ouvert les travaux du neuvième (9^e) conseil d'administration, de l'Agence municipale de l'eau et de l'énergie (AMEE) de sa commune, en sa qualité de président statutaire du conseil d'administration (PCA), jeudi le 19 novembre 2020.

Durant cette journée de travail, une partie du temps a été consacrée à visiter le bilan d'activités-2020, dans les secteurs : eau (avec la maintenance et la réhabilitation des ouvrages d'eau potable, le diagnostic, les études de faisabilité et les recherches de financements) ; assainissement (avec l'accompagnement des gestionnaires des toilettes et latrines publiques, le recrutement de nouveaux gestionnaires de toilettes publiques) ;

énergie (avec la maintenance de la microcentrale de Tchouandeng, le suivi et l'entretien des installations reliées au réseau public, le suivi des projets et la recherche de financements) ; animation et communication (avec la sensibilisation des populations, la représentation à l'extérieur, les partenariats et le partage d'expérience).

Malgré le bilan financier, aux comptes déficitaires, qui a sanctionné cette année, à cause de la pandémie à COVID-19 en partie, le maire a trouvé des raisons de relativiser cette contre-performance : « On peut être heureux de dire (...) que le bébé qui est né, il y a environ dix ans marche et court. L'AMEE affiche aujourd'hui un bilan positif, au regard de sa riche expérience en gestion de projets. [Seulement], il nous appartient maintenant de lui imprimer le rythme et de lui montrer le cap... »

Le préfet a félicité les participants pour la qualité des travaux, et la sérénité dans laquelle ils se sont déroulés.

Pour l'année 2021 à venir, le projet de budget de l'Agence a été équilibré en recettes et en dépenses, à moins de soixante millions (57 629 500 Fcfa). Comparé à celui de l'année en cours d'achèvement, le budget à venir est en hausse de près d'un million (1 007 000 Fcfa), en valeur absolue.

Au nombre des difficultés qui continuent d'entraver la bonne marche de l'AMEE, il y a entre autres : le manque de moyens financiers ; les faiblesses de stratégie et d'organisation ; les insuffisances liées à l'environnement interne (personnels insuffisants, démotivés, peu formés aux technologies de l'information et de la communication, étrangers aux logiques de performances) ; les entraves liées à l'environnement externe (réticences de certaines personnes à contribuer au service minimum de l'eau potable, vandalisme et sabotage des ouvrages.)

Comme recommandations issues des travaux de la session présente, les membres ont demandé à l'équipe de l'AMEE de : toujours associer les sectoriels compétents, à la réalisation des projets menés ; se rapprocher sans délai du maire, pour la création d'une commission ad-hoc chargée de la rédaction des nouveaux statuts, de l'AMEE.

En sa qualité de tutelle, Jean Collins Betanga, deuxième (2^e) adjoint préfectoral, représentant Godlive Nboke Ntua, préfet, empêché, a félicité les participants « pour la qualité des travaux et la sérénité dans laquelle, ils se sont déroulés... »